



Paris La Défense, le 02 novembre 2009

MEEDDM
Monsieur Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat
246 Boulevard Saint Germain
75007 Paris

Objet : CAP nationale des adjoints administratifs
des 17, 18 et 19 novembre 2009

Monsieur le Ministre

C'est avec stupeur puis colère que les élus CGT, CFDT et FO à la CAP nationale des adjoints administratifs ont accueilli les chiffres de promotions pour 2009, lors de la pré CAP nationale des adjoints administratifs du 22 octobre dernier, à savoir :

705 promotions pour 2009 au lieu des **1 156 promotions en 2008, décomposées comme suit.**

- AA1 : **3 promotions en** moins soit 11 possibilités de promotion au lieu de 14
- AAP2 : 206 promotions en moins soit 390 postes de promotions au lieu de 596
- AAP1 : 245 promotions en moins soit 315 postes de promotions au lieu de 560

Depuis 2006, les organisations syndicales ont fait des demandes précises relatives à un plan de relance exceptionnel de promotions sur deux ans dans les groupes de travail, les CAP nationales, les différentes interventions au Cabinet, les pétitions, ainsi qu'en avril dernier lors de la réunion relative à la répartition de l'enveloppe catégorielle 2009. Ces revendications ont été portées par l'ensemble des élus en CAP nationale.

Depuis des années, les élus en CAP nationale attirent l'attention du Ministère sur le mal-être, le mal vivre des adjoints administratifs.

Celui-ci résulte pour une grande part d'une perte de repères, due aux multiples réorganisations des services, à des promotions au compte-gouttes, des ratios promus/promouvables devenus irrationnels (alors que le ratio est de 17% pour le passage à AAP2 au MEEDDM, il est de 25% à l'Agriculture et porté à 55% aux Finances, bien que le corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat soit un corps interministériel).

Compte tenu de l'arrêt des recrutements, la situation ne pourra qu'empirer.

De nouvelles structures apparaissent ou vont apparaître (DDT, DDCS, DREAL...), avec des adjoints administratifs issus de différents ministères et affectés à des tâches identiques, avec des déroulements de carrière différents, des régimes indemnitaires différents au moins (-8 régimes indemnitaires différents pour les adjoints administratifs dans le champ du MEEDDM), des ratios de

promotions différents.

Cela devient insupportable :

- pour les adjoints administratifs, lesquels aspirent à de réelles perspectives de carrière ainsi qu'à une véritable reconnaissance salariale.
- parce qu'ils sont très attachés à leurs fonctions et qu'une grande partie des réorganisations repose sur eux.

C'est pourquoi nous sollicitons une audience dans les prochains jours, et ce avant le 17 novembre, date de la CAP nationale. Pour trouver et mettre en place avec vous des solutions justes, immédiates, de nature à satisfaire les revendications légitimes des adjoints de votre ministère.

Nous vous prions de croire, monsieur le ministre, à l'expression de notre haute considération.

Pour le SNPTAS-CGT

signé

Didier Horeau

Pour la CFDT

signé

Véronique THYS

Pour FO

signé